



Fiche d'inscription - deadline : 29 janvier 2023

Musika-Jump – Édition 2023

Tremplin musiques actuelles (rock, hip-hop, pop, reggae...)

Dispositif d'accompagnement impulsé par La Gare de Coustellet (Maubec, 84)

Plus qu'un tremplin, différemment d'un concours, MUSIKA-JUMP pousse la jeune création musicale locale à sortir du bois (ou plutôt du garage ou du studio) !!

Faites le grand saut, on s'occupe du parachute !

S'inscrivant dans une logique de parcours des pratiques amateurs, en articulation avec les dispositifs et tremplins du territoire, MUSIKA-JUMP propose un premier pas vers la scène pré-professionnelle, avec un ensemble d'accompagnement pour permettre aux groupes émergents de trouver un premier public et de découvrir et intégrer le paysage local des musiques actuelles !!

Musika-Jump, c'est le tremplin qui permet à des **groupes locaux « amateurs »*** qui n'ont pas (ou peu) l'expérience du "live" de monter sur scène pour se frotter au public. Ici tout le monde est gagnant, puisque les **3 formations sélectionnées** bénéficient d'un concert sur scène professionnelle, avec en amont **une demi journée de formation à la scène** (placement, jeu de scène, lumières...) encadrés par des techniciens professionnels, et aussi d'un accompagnement et conseil au développement de leur projet, pendant 1 an, à la suite du tremplin (technique, artistique, réseau, communication...).

Par «groupes amateurs», nous entendons que les groupes n'ont aucun membre professionnel (ex : intermittent du spectacle).

Pour l'édition JUMP 2023, les lauréat du dispositif JUMP (Elektro Jump & Musika Jump) auront, comme toujours, un « tronc commun » autour de journées d'accompagnement à la scène (répétitions, des concerts) en vue des soirées sur scène. Et, en parallèle, chaque groupe bénéficiera **d'interventions personnalisées sur des sujets spécifiques** (atelier, résidence, mise en réseau, communication) propre à chaque projet, ceci pour proposer un accompagnement plus large, mutualiser des ateliers et ainsi promouvoir un dispositif de développement plus complet et plus riche.

Cet accompagnement s'achèvera en mars 2024 et annoncera la sélection des futurs lauréats de l'édition JUMP 2024.

Ce n'est pas votre profil ? D'autres tremplins sont à votre disposition !

ELEKTRO – JUMP : Elektro-Jump est un tremplin qui permet à des producteurs de musiques électroniques locaux amateurs, qui n'ont pas (ou peu) l'expérience du live, de monter sur scène pour se frotter au public. Ici tout le monde est gagnant, puisque les djs (ou groupes) sélectionnés bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins. Tous les âges et tous les styles de musiques électroniques sont acceptés. A vous de jouer

REGLEMENT MUSIKA -JUMP 2023

Article 1 – Musika Jump

Musika-jump est un tremplin local pour musiciens amateurs organisé par l'Association AVEC / La Gare de Coustellet (Scène de Musiques Actuelles), en vue d'encourager/accompagner les pratiques musicales amateurs.

Article 2 - Déroulement

Le tremplin se déroule en plusieurs temps :

Etape 1 : Inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer **au plus tard le 29 janvier 2023 à minuit** :

- par voie postale : 105 quai des entreprises - Coustellet - 84660 Maubec (la boîte aux lettres se situe devant le restaurant Babouchka)
- ou par mail à l'adresse : mediation@aveclagare.org

Le dossier d'inscription comprend :

- Les fiches de renseignement en fin de ce document (dûment remplies)
- 3 titres au format mp3 (à envoyer par WeTransfer ou FTP)
- Une présentation synthétique du groupe (< 250 caractères) pouvant être utilisée sur des supports promotionnels
- Si possible une fiche technique (au moins une description du matériel utilisé)

Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement. En particulier vous vous engagez à être disponibles aux dates proposées (accompagnement/concert). Si ce n'est pas le cas, merci de ne pas vous inscrire au tremplin !

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Etape 2 : Sélection

Un jury professionnel choisira les groupes.

Le jury sélectionnera sur écoute et sur dossier les 3 groupes.

Les candidats pré-sélectionnés seront avertis par téléphone et par e-mail.

Les candidats non-retenus seront informés par e-mail ou téléphone sur les raisons de leur non-sélection. Les candidats retenus se verront proposer une date de préparation sur scène, en amont du concert.

En cas d'indisponibilité pour l'accompagnement et/ou le concert, la sélection du candidat ne pourra pas être validée.

Etape 3 : Accompagnement à la scène

Les groupes retenus participeront à une demi-journée de préparation/formation sur scène à la Gare de Coustellet. Durant cette demi-journée, ils travailleront en fonction de leurs besoins : placement, jeu de scène, lumières, balances, son... Ils seront encadrés par un technicien professionnel.

Etape 4 : Concert en public / Soirée Musika-Jump

La soirée de concert se déroulera le samedi 25 Février 2023 à la Gare de Coustellet.

Etape 5 : Accompagnement au développement

Les trois groupes pourront bénéficier d'un accompagnement suivi sur un minimum d'un an, en fonction de leur besoin, pour développer leur projet musical (artistique, technique, communication, réseau, métiers...) Pour cette étape nous travaillons en lien avec des structures partenaires qui travaillent au développement de la scène locale amateur et pré-professionnelle.

Article 3 - Conditions de participation :

Ce tremplin est destiné aux groupes et musiciens amateurs en musiques actuelles, tous styles confondus :

- **Au moins la moitié des membres habitent dans les départements 84, 13, 04, 30**
- **La formation existe depuis moins de 5 ans**
- **La formation joue ses propres compositions (au moins 4 titres originaux)**
- **Le groupe a peu joué sur des scènes de type « professionnelles »**
- **Aucun membre du groupe ne doit être professionnel de la musique (ex : intermittent du spectacle)**
- **Les candidats devront impérativement se rendre disponible pour :**
 - une demi-journée en amont du concert pour un temps de préparation, clef de voute de ce tremplin (horaires modulable en fonction de votre emploi du temps).
 - le jour du concert : Samedi 25 février, pour les balances et le concert (adaptable pour les participants scolarisés)

Article 4 - Composition du jury

Le jury sera composé de personnes qualifiées en matière de musiques actuelles (salle de concerts, écoles de musique, labels, professeurs de musiques actuelles, artistes, anciens lauréats...)

Article 5 - Fiche technique

Les candidats s'engagent à remettre une fiche technique (au moins une liste technique) aux organisateurs au moins 10 jours avant le tremplin. Si le groupe ne dispose pas de fiche technique, merci de le signaler, une aide pour la réaliser pourra vous être apportée.

Article 6 - Le concert / 25 février 2023 :

L'ordre des groupes sera décidé par l'organisateur et validé par les candidats. Chaque groupe aura 40 minutes de temps sur scène.

Article 7 - Rémunération

La participation à ce concours est destinée aux musiciens amateurs, elle est libre et par conséquent aucune rémunération et aucun défraiement ne sont envisagés.

La participation implique l'acceptation entière du présent règlement et le respect de ses articles. Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une de ces clauses.

NOM DU GROUPE :

Style influences :

Année de création :

Composition du groupe :

Nom	Prénom	Instrument	Commune/Dept	Activité principale	Age
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Histoire du groupe (évolution du groupe, des musiciens, etc.)
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Concerts déjà réalisés, lister les principales dates et les lieux :
.....
.....
.....
.....

Pourquoi voulez-vous participer au tremplin Musika-Jump ?
.....
.....
.....
.....

Quels sont les projets du groupe pour l'avenir ?
.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous appris l'existence du tremplin Musika-Jump ?
.....
.....

Quels sont vos besoins dans le développement/accompagnement de votre projet musical ? Et quels moyens envisagez-vous pour y répondre ? (coaching, conseil artistique, techniques, scénique, communication, arrangements, professionnalisation, droits d'auteurs ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vous êtes-vous déjà rapprochés d'une salle de concert pour demander de l'aide, si oui laquelle et sur quels points ?

.....
.....
.....

Quels lieux de sorties culturelles fréquentez-vous ?

.....
.....

Votre lieu de répétition :

Avez vous une Fiche Technique ? Oui Non

Pour votre demi-journée d'accompagnement, si vous êtes sélectionnés, merci de cocher quelles technicités souhaitez-vous travailler (plusieurs choix possibles) :

- Balances accompagnées, Gestion du son sur scène, Filage, Jeu en conditions concert
- Conseil artistique : Présence scénique, Regard extérieur, Dynamique du set
- Musicalité, Arrangements
- Autre :

Si je suis sélectionné, je m'engage à me rendre disponible pour une demi-journée d'accompagnement avant le concert, sur un des créneaux qui me seront proposés.

Coordonnées de la personne responsable ou d'un musicien référent :

Nom Prénom

Adresse

N° de tel Mail

Pour votre demi-journée d'accompagnement, si vous êtes sélectionnés, merci de cocher toutes vos disponibilités parmi les différents créneaux ci-dessous:

Mercredi 15 février 2023 :	<input type="checkbox"/> de 10:00 à 13:00	<input type="checkbox"/> de 14:00 à 18:00
Jeudi 16 février 2023 :	<input type="checkbox"/> de 10:00 à 13:00	<input type="checkbox"/> de 14:00 à 18:00
Vendredi 17 février 2023 :	<input type="checkbox"/> de 10:00 à 13:00	<input type="checkbox"/> de 14:00 à 18:00
Samedi 18 février 2023 :	<input type="checkbox"/> de 10:00 à 13:00	<input type="checkbox"/> de 14:00 à 18:00

Retournez-nous cette fiche remplie et accompagnée d'un enregistrement, 3 titres. (peu importe la qualité sonore), et joindre si possible une fiche technique, **au plus tard le 29 janvier 2023 soit par voie postale, soit par mail** (mediation@aveclagare.org)
Pour l'envoi des fichiers mp3 (pour éviter de surcharger les mails), envoyer vos mp3 sur We transfert ou sur FTP.

Nous contacterons l'ensemble des groupes candidats au plus vite, après délibération du jury.

Bonne chance et à bientôt !